

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 3 (1925)

Heft: 3

Rubrik: Alterspflege = Séniculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

arbeitet hat, für den ist Müßiggang und das Gefühl, zu nichts mehr nützlich zu sein, niederdrückend. Ein den Kräften angemessenes Tagewerk zu haben, das einen Wert hat und zum Glück anderer beiträgt, ist eine große Wohltat.“

Alterspflege. Séniculture.

La journée des vieillards à Porrentruy. Chacun put constater combien ce fut une initiative heureuse de réunir pour quelques instants de joie les doyens de notre population, surtout ceux qui vivent isolés et privés des joies de la famille. Les hôtes du comité „Pour la Vieillesse“ occupaient de longues files de tables dans la vaste salle de l’International. Tout de suite ils furent entourés d’une chaude atmosphère de sympathie; c’était à qui, parmi les dévouements qui se manifestèrent en si grand nombre à cette occasion, leur témoignerait le plus de prévenances. Tout d’abord les automobilistes qui se mirent gracieusement à disposition du comité pour quérir parfois fort loin les vieillards à l’honneur, mirent dans l’accomplissement de cette tâche un soin, une délicatesse vraiment touchants. A leur arrivée les hôtes étaient accueillis par un essaim de jeunes filles et de dames qui s’empressaient de les installer, de leur prodiguer sourires et bienveillance, de les mettre en un mot à la maison.

La séance commença par une allocution dans laquelle Mgr. Folletête, président du comité, releva en termes élevés la signification de la journée. Il rappela en quelques phrases profondes et émouvantes les devoirs de respect et d’affection qui s’imposent envers la faiblesse que représente la vieillesse et les droits sacrés autant que nombreux des vieillards à la vénération générale. Le but de la manifestation visait précisément, tout en procurant une joie bien due à de nombreux vieillards, à renforcer dans les masses les notions de respect et de devoir dont le christianisme, interprétant en cela on ne peut mieux la loi d’amour qui est à sa base, a fait une stricte obligation.

Cette magistrale allocution fut suivie de chœurs exécutés par la jeunesse de nos écoles et de morceaux de fanfares. Disons que nos deux musiques locales, „Municipale“ et „Union“, s’empressèrent d’assurer leur concours pour la circonstance. Le bardé du patois dans notre Jura, M. C. Courbat, professeur à De-

lémont, avait accepté de parler à nos vieux le dialecte savoureux qui est le langage de la plupart d'entre eux. Comme il les comprenait bien en leur racontant avec tant de bonhomie et de simplicité les histoires drôles, en leur chantant les charmes du bon vieux temps, en trouvant les expressions de nature à faire rendre à notre patois toute la vigueur, tout l'à-propos qui sont les caractéristiques du langage populaire qui tend à se perdre et dont la verve révèle les origines celtiques de notre race. Les chansons et déclamations de M. Courbat furent applaudis frénétiquement aussi bien par les vieillards que par le nombreux public qui les entourait. La comédie „Docteur“, enlevée avec beaucoup de brio, contribua aussi à renforcer le plaisir. La saynète des deux tout petits fut la plus charmante démonstration de la grâce, apanage de cette autre faiblesse de la vie humaine, la petite enfance.

Un goûter copieux fut servi sur ces entrefaites et les invités y firent largement honneur. Chacun d'eux reçut comme cadeau souvenir un mouchoir du bon vieux temps qui enveloppait quelques douceurs. Le doyen et la doyenne de l'assistance, M. Antoine Hengy, de Cornol, âgé de 92 ans, et Mme. Louise Barré, de Porrentruy, 91 ans, furent spécialement honorés, aux applaudissements de la salle.

A l'heure du retour, vers 6 h. et demie, les hôtes, la physionomie illuminée par le contentement, gagnèrent leurs équipages modernes rangés le long de l'Allée des Soupirs. Ceux qui s'étaient fait leurs serviteurs d'un jour étaient à leur poste, empressés, et ce fut, bercés délicieusement par le charme du voyage de retour que les vieillards regagnèrent leurs pénates où le souvenir des multiples phases de la journée illuminera leurs pensées pendant bien des jours.

Kantonalkomitees - Comités cantonaux

Appenzell I.-Rh. Dem vom rührigen Kassier, Leo Linherr, im „Appenzeller Volksfreund“ erstatteten ausführlichen Jahresbericht dieses Kantonalkomitees entnehmen wir folgende Angaben. Die Herbstsammlung ergab das schöne Resultat von Fr. 2695.40 (Bezirk Appenzell Fr. 1062.10. Bezirk Rüte Fr. 661.70, Bezirk Schwende Fr. 324.20, Bezirk Schlatt-Haslen Fr. 307.40, Bezirk Gonten Fr. 200.—, Kirchenopfer St. Mauritius